

REPOSE

A une Adresse de la Chambre des Communes, datée le 28 avril 1873, demandant copie du Rapport du Surintendant-Général des affaires des sauvages de la Colombie Britannique pour 1872-73, ainsi que copie de toute correspondance subséquente concernant les affaires des sauvages de la dite province.

Par ordre,

J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

7 mai 1873.

DIVISION DES SAUVAGES,

OTTAWA, 6 mai 1873.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointes, conformément à l'adresse de la Chambre des Communes, " copie du Rapport du Surintendant des affaires des Sauvages de la Colombie Britannique pour 1872-73, " ainsi que " copie de toute correspondance subséquente qui a été reçue ou expédiée par ce bureau concernant les affaires des sauvages de cette Province. "

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. SPRAGGE, D. S. A. S.

L'Hon. J. C. Aikins,
Secrétaire d'Etat du Canada.

COLOMBIE BRITANNIQUE,

VICTORIA, 13 janvier 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport sur les tribus indigènes de cette Province, accompagné d'une carte indiquant leur division géographique d'après le dialecte; l'un et l'autre vous seront remis par M. McLennan, du corps d'exploration du chemin de fer Pacifique Canadien.

Le peu de temps qui s'est écoulé depuis que j'ai commencé l'exercice de mes fonctions ne m'a pas permis d'entrer dans plus de détails sur plusieurs sujets importants de ce rapport, mais j'espère qu'il sera suffisant pour servir de base à l'adoption d'une mesure sage pour le gouvernement futur des Sauvages de la Colombie Britannique.